

Entretien avec
Monsieur Directeur de la recherche scientifique et
du développement technologique au
MESRS(*)
Abdelhafid Aourag

Entretien réalisé par: Sassi Ghebghoub et Fadela Akkache

1- *Pouvez-vous nous faire un état des lieux sur la recherche scientifique en Algérie ?*

Aujourd'hui, vous savez que dans la loi quinquennale 2008-2012, il a été stipulé qu'il y a un organe permanent qui gère la recherche scientifique en Algérie. Cet organe permanent, qui est la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique a pour tâche de mettre en place un système national de la recherche scientifique qui se structure sur une base essentiellement institutionnelle : mettre en place les institutions qui doivent gérer la recherche, les infrastructures, les équipements et les ressources humaines. Tout ceci doit se structurer autour de programmes nationaux de recherche. Alors, institutionnellement, il fallait mettre en place les organes qui gèrent, évaluent et programment la recherche scientifique. L'organisation est pyramidale. La première instance est ce que nous appelons les comités sectoriels permanents représentant les différents secteurs socio-économiques. Chaque ministère devrait être doté d'un comité sectoriel permanent présidé par le ministre et représenté par les experts du secteur. C'est lui qui met en place la stratégie de développement de son secteur en termes de recherche scientifique en définissant les priorités à développer.

Le deuxième palier dans cette structure pyramidale rassemble les commissions intersectorielles (CIS). Nous avons mis en place 10 commissions intersectorielles, auxquelles seront soumis les projets de recherche et les doléances des comités sectoriels et ils mettent en place une stratégie nationale en la matière. Elles sont chargées de la promotion, la coordination et l'évaluation des projets de recherche. En fait, certains sujets tel que le problème de l'eau sont redondants, et touchent plusieurs secteurs, donc il est géré par un comité intersectoriel représentant l'ensemble des partenaires.

Ensuite, il y a le CNRS DT, le Conseil national de la recherche scientifique et du développement technologique, présidé par le premier ministre et regroupe l'ensemble

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique(*)

des ministres ainsi que quelques experts de la société civile représentant les secteurs économiques privé et public, et quelques personnalités scientifiques. C'est lui qui décidera des priorités en matière de financement.

Un autre organe consultatif important, c'est le CNE le conseil national d'évaluation de la recherche, comprenant des experts algériens résidents et travaillant en Algérie ou expatriés. Il a un regard neutre ce qui lui permet d'évaluer les structures et les programmes de recherche. C'est la réplique du conseil national économique et social - mais pour la recherche scientifique- donnant au gouvernement des indicateurs sur l'état de la recherche en Algérie.

Ceci concerne le plan institutionnel.

Ensuite, il fallait mettre en place les services, c'est-à-dire où peut exercer un chercheur ? Nous avons aujourd'hui 4 statuts de chercheurs : l'enseignant chercheur, le chercheur permanent, le personnel de soutien à la recherche et l'ingénieur de recherche.

Ces chercheurs peuvent exercer dans un laboratoire de recherche d'une unité de recherche, d'un centre de recherche, d'une station expérimentale, d'un plateau technique ou d'une plateforme technologique. Ce sont tous les services mis en place en faveur desquels on peut faire de la recherche.

Il fallait rattraper, aussi, le retard que l'Algérie a eu en termes d'infrastructures de recherche. Nous avons lancé un programme de réalisation de 1000 laboratoires de recherche, aujourd'hui nous avons réalisé 450 laboratoires qui sont fonctionnels au niveau des universités, 300 sont en cours de réalisation et nous avons un programme de 300 laboratoires à l'horizon 2012. Nous avons 20 centres et unités de recherche fonctionnels, nous avons lancé la construction de 50 nouveaux centres, ainsi que de 17 plateaux techniques, 7 plateformes technologiques, 2 observatoires astronomiques et d'une tour solaire. Tout ceci doit être réalisé à l'horizon 2012. Ensuite il fallait faire une mise à niveau des équipements techniques au niveau des laboratoires et centres de recherche, pour cela nous avons dégagé une enveloppe d'environ 25 milliards de dinars et nous sommes en phase de réception de ces équipements. Ensuite il fallait mettre en place un système incitatif pour faire de la recherche, c'est-à-dire comment valoriser les ressources humaines ? Il y'a eu récemment une valorisation des salaires que ce soit pour l'enseignant chercheur ou le chercheur permanent et la mise en place d'une prime de contractualisation de la recherche dans le cadre des PNR. Tout cela afin de créer un environnement favorable et incitatif pour la recherche.

Tout ceci est au service du développement socioéconomique du pays, à travers la mise en place des programmes nationaux de recherche nous avons lancé les 34 programmes qui répondent aux besoins socioéconomiques, et qui constituent un partenariat entre l'enseignement supérieur et les autres secteurs socioéconomiques. Aujourd'hui nous avons parachevé le système, il est effectif et opérationnel et il n'y a plus que quelques réajustements que nous avons mis en place.

2- *Quels sont, dans ces conditions, les objectifs assignés à la recherche scientifique en Algérie sachant que nous faisons partie des Etats du sud ?*

Aujourd'hui nous sommes un pays émergent, nous avons été classifiés comme tel par les organismes internationaux. Avec l'Afrique du sud nous sommes les deux pays émergents à l'échelle africaine, de telle façon que nous sommes devenus deux pays incontournables pour toute prise de décision à l'échelle continentale et à l'échelle internationale, et donc les véritables partenaires du nord pour tout ce qui concerne le sud. Dans ce contexte, l'Algérie s'étant positionnée sur des projets structurants qui lui permettent de se mettre dans cette situation de pays émergent et essentiellement dans le développement technologique. Toutes les orientations du président de la république et du 1er ministre s'orientent vers un savoir faire et un transfert technologique. Dans la loi de finance et dans le nouveau code des marchés publics, la préférence nationale passe à 25% pour les produits nationaux et toute société étrangère qui veut répondre à un cahier de charges pour prendre des projets en Algérie doit associer des partenaires algériens. Nous n'avons pas besoin de capitaux, comme l'a dit le premier ministre mais de savoir faire et de transfert technologique ce que nous demandons à nos partenaires c'est qu'ils travaillent avec des algériens pour faire ce transfert de technologie, pour que nous puissions fabriquer chez nous, en partenariat, le produit qu'on achète de chez eux. Aujourd'hui toute la vision de la direction de la recherche scientifique est de mettre en place des projets à développement technologique, nous voulons de la recherche utile et non plus de la recherche pour faire de la recherche. Si ce n'est pas de la recherche qui produit quelque chose on ne la finance pas, à part les sciences sociales, mais tout ce qui est technologique ce sont des projets porteurs que nous mettons en place en partenariat avec d'autres pays, avec comme objectif de couvrir le marché africain. Tous nos efforts au niveau de la direction de la recherche scientifique c'est en termes de développement technologique du transfert de technologies et d'un savoir faire.

3- *Mais on sait que plus de 90% des entreprises algériennes sont des petites et moyennes entreprises, incapables pour la plupart de répondre à ces objectifs ?*

Nos projets sont stratégiques pour le pays, pour nous c'est d'abord développer le produit pour qu'il soit performant, ensuite chercher des financements et inciter le secteur privé à investir et à créer des entreprises. Mais ceci n'est pas notre rôle, notre rôle s'arrête au développement technologique, à monter le projet et à le proposer au secteur industriel, en disant voilà un projet clé en main est ce que vous pouvez investir ?

4- *Le chercheur en Algérie rencontre des problèmes, soit de par son isolement ce qui produit une recherche fragmentée, soit par des problèmes*

bureaucratiques, et au-delà par l'environnement sociétal renvoyant une carence de culture scientifique. Qu'en pensez-vous ?

Le problème est lié à la place de l'enseignant dans la société. Faire de telle sorte que le chercheur ou l'enseignant soit au sommet de hiérarchie sociale, constituera un indicateur sur le développement culturel dans la société. Actuellement, la société a un regard négatif à l'égard de l'enseignant et du chercheur. Comme il n'y a pas eu d'efforts en direction de la société pour promouvoir les concepts scientifiques élémentaires. Le jour où existera cette culture, on peut dire qu'on s'oriente vers la mise en place d'une économie de la connaissance. A titre d'exemple, les organismes chargés de la recherche scientifique procèdent chaque année aux États-Unis à des enquêtes touchant toute la société en posant de simples questions scientifiques ne comportant qu'une réponse : oui ou non. Connaissez-vous ce qu'est un tsunami? Connaissez-vous le premier cosmonaute?

C'est sur cette base que se fonde l'évaluation du niveau culturel et scientifique de la société, et par voie de conséquence la recherche des voies menant vers l'amélioration de la situation. Nous sommes actuellement penchés sur un projet appelé "Palais de la découverte" que nous comptons développer en association les Français. Ce sont des sites vers lesquels les écoles et les lycées peuvent envoyer les élèves afin de leur faire connaître les grandes découvertes scientifiques. Chaque wilaya sera pourvue d'un site.

5- Actuellement, les disciplines sont cantonnées, alors qu'ailleurs l'on se dirige vers la pluridisciplinarité. Comment orienter la politique de recherche vers la transdisciplinarité où les sciences sociales trouveraient leur place ?

Il n'existe aucune discrimination entre les sciences sociales, exactes ou technologiques. Les sciences sociales sont nécessaires pour le développement de la société algérienne. La situation des sciences sociales se présente dans la réalité comme suit: elle est caractérisée par le bilinguisme, alors qu'elle était francisée et maintenant complètement arabisée. Le passage à l'arabisation ne s'est pas fait sans quelques difficultés, relatives notamment à la diffusion de la connaissance, car la documentation, ouvrages et revues spécialisées, est soit en anglais soit en français. S'agissant des revues orientales, elles ne connaissent pas une diffusion mondiale. Or les publications algériennes peuvent être de qualité, mais publiées dans les revues orientales, les chercheurs étrangers n'y auront pas accès. On a organisé l'année dernière des journées d'études pour connaître de la situation des sciences sociales, mais on s'est retrouvé avec une confrontation entre arabophones et francophones.

S'agissant de la mise en réseau des chercheurs, elle se fonde sur les propositions venant de chercheurs qui désirent monter un réseau sur une question précise. Or on constate une absence de projets de recherche en sciences sociales, exception faite d'un seul projet concernant un projet monté autour de la question ville et société, qui plus

est venu d'une initiative d'Algériens résidant à l'étranger. Les portes sont ouvertes à toutes les propositions.

6- Mais en sciences sociales se pose le problème de l'information ?

Nous avons mis un système national de documentation en ligne, mais toutes les revues sont en français ou en anglais. Il n'y a pas de base de données en langue arabe. Il faut que les sciences sociales s'ouvrent sur les langues, car leur maîtrise devient fondamentale. Actuellement, nous avons un projet de partenariat avec des Américains pour créer une bibliothèque virtuelle. Ils vont nous aider à traduire toutes nos recherches en langue arabe à l'anglais, afin de faire connaître les travaux de recherche algériens à travers le monde. C'est important que de donner une visibilité à nos travaux.

7- Et la source d'information: nos institutions ne permettent pas l'accès à l'information et n'ont pas de système statistique ?

Il faut que le secteur socio économique comprenne que l'université est le summum et qu'il faut travailler avec elle, et que c'est l'universitaire qui peut résoudre les problèmes. Si le secteur socio économique ne joue pas le rôle de partenaire avec l'université, on ne pourra pas arriver aux objectifs.

8- Actuellement, il est de mode d'évaluer les universités à travers le monde. Certaines variables ont donné lieu à débat pour ne pas dire qu'elles ont été récusées. Comment peut-on situer les universités algériennes et la recherche scientifique dans ce débat ?

S'agissant du problème de l'évaluation, nous avons pris l'initiative de prendre attache avec un organisme international afin de reconsidérer cette évaluation. Nous avons choisi, à cette fin, cinq universités nationales.

Nous avons constaté que le problème résidait dans le fait que les universités algériennes publiaient souvent leurs travaux sous des dénominations différentes. Ainsi, on a rencontré 17 titres différents publiés par l'université de Bab- Ezzouar, titres comptabilisés selon l'enquête par 17 universités différentes alors qu'il s'agissait de la même université (Université Houari Boumediene). En reconsidérant ces données avec l'organisme en question, on s'est aperçu que les universités algériennes se plaçaient parmi les 500 meilleures universités à travers le monde. Il y a lieu de relever aussi l'absence de sites électroniques fonctionnels, alors que les spécialistes en classement font systématiquement recours à ces sites pour recenser le nombre des publications (thèses et articles scientifiques). En ne trouvant rien, cela affaiblit notre position. La situation de certaines de nos universités s'est améliorée d'une manière remarquable. A

titre d'exemple, l'université de Constantine qui était classée à la 9000 place en 1999, se retrouve à la place 3000 en 2010.

Le classement des universités est fondé sur des statistiques quantitatives. Prenons pour exemple l'université d'Alexandrie, première université arabe dans le classement international (197^{ème} place). Mais on oublie que c'est une grande université disposant de 38000 enseignants et avoisinant un million d'étudiants. Par comparaison, c'est toute l'Algérie qui dispose de 38000 enseignants avec 1,2 million d'étudiants. C'est ce qui fait que le nombre de publications de cette université dépasse en nombre l'université de Oxford. C'est là que réside une partie de la réponse. Les variables prises en compte dans le classement sont fondées essentiellement sur le nombre et non sur la qualité. C'est ce qui justifie une reconsidération des critères sur lesquels se fonde ce classement